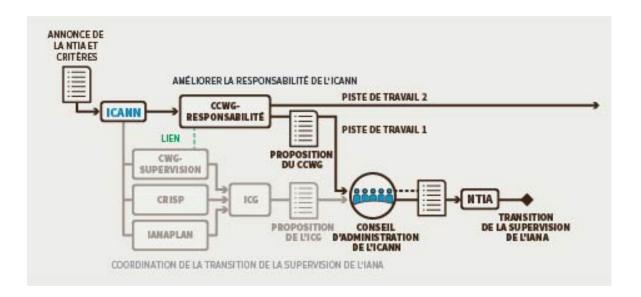
Proposition préliminaire du CCWG-Responsabilité sur les recommandations de la piste de travail 1

Séminaire Web d'information

2 décembre 2015

Aperçu

L'an dernier, un groupe de travail des membres de la communauté de l'ICANN a mis au point un ensemble d'améliorations proposées pour la responsabilité de l'ICANN à la communauté Internet mondiale. La proposition préliminaire sur les recommandations de la piste de travail 1 est à la fois un appel à la considération des organisations membres et une consultation publique.



Contexte

Pour répondre aux inquiétudes en matière de responsabilité soulevées au cours des discussions initiales sur la transition de la supervision de l'IANA, la communauté de l'ICANN a demandé la révision et le renforcement des mécanismes de responsabilité existants de l'ICANN comme un élément clé du processus de transition. Dans ce cadre, le groupe de travail intercommunautaire chargé d'améliorer la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité) a été convoqué.

But : Le CCWG-Responsabilité est censé mettre au point des propositions pour améliorer la responsabilité de l'ICANN à l'égard de toutes ses parties prenantes.

Le travail du CCWG-Responsabilité est divisé en deux pistes de travail :

Piste de travail 1 : focalisée sur des mécanismes de renforcement de la responsabilité de l'ICANN dont la mise en œuvre doit être en place ou engagée dans les délais établis pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Piste de travail 2 : centrée sur le traitement des sujets concernant la reddition de comptes pour lesquels le calendrier d'élaboration de solutions et de mise en œuvre intégrale peut se prolonger au-delà de la transition de la supervision de l'IANA

Proposition préliminaire sur les recommandations de la piste de travail 1

Structure:

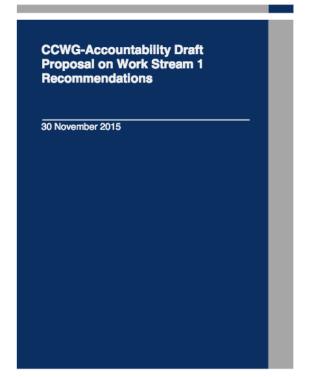
- **★Proposition principale** (57 pages)
- **★15 annexes détaillés des recommandations proposées** (y compris un résumé)

★10 appendices

Les traductions seront disponibles en arabe, espagnol, français, russe, chinois et portugais

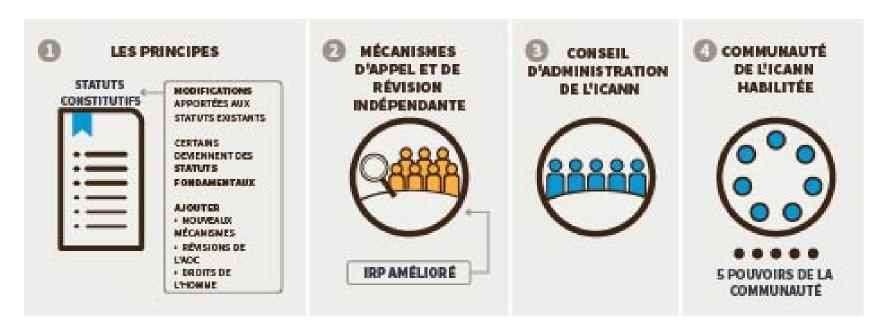
Voir: https://community.icann.org/x/eLRYAw

Enquête des commentaires publics (finit le 31 décembre) https://www.surveymonkey.com/r/ccwg-acct-draftproposal



Quatre éléments fondamentaux

Le CCWG-Responsabilité a identifié quatre éléments fondamentaux pour former les mécanismes de responsabilité nécessaires afin d'améliorer la responsabilité de l'ICANN.



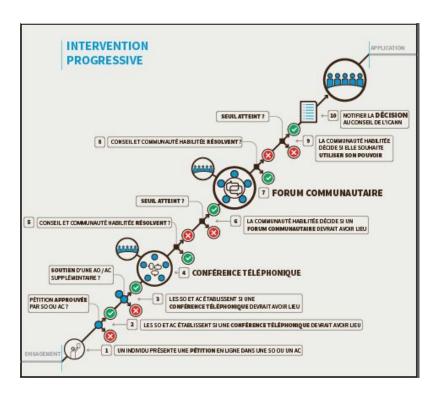
Assurer l'engagement de la communauté dans la prise de décisions de l'ICANN : 7 nouveaux pouvoirs communautaires

Le CCWG-Responsabilité propose un ensemble de sept pouvoirs communautaires visant à donner à la communauté les moyens d'amener l'ICANN à lui rendre compte de ses activités au vu des principes de l'organisation (mission, engagements et valeurs fondamentales).

Il est important de noter que les pouvoirs, ainsi que le lancement d'une groupe de travail intercommunautaire chargé de la séparation, (comme l'exigent les dépendances du CWG-Supervision), peuvent être appliqués à l'aide du processus de révision indépendante de la communauté ou par le pouvoir de révoquer l'ensemble du Conseil.



Habiliter la communauté à travers le consensus : engager, intervenir progressivement, appliquer



Dans un effort pour empêcher des désaccords entre la communauté et le Conseil d'administration de l'ICANN, le CCWG-Responsabilité recommande à l'ICANN de s'engager avec la communauté sur des décisions clés en cours d'analyse comme les budgets ou la modification des statuts constitutifs.

S'il y avait des désaccords, le CCWG-Responsabilité propose une série de procédures assurant que toutes les parties aient la possibilité de discuter tout désaccord et d'avoir de multiples occasions de résoudre ces questions avant de devoir recourir aux pouvoirs de la communauté habilitée.

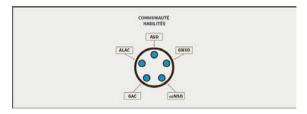
Seuils requis pour le processus de signalisation progressive

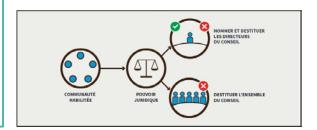
Pouvoirs requis par la communauté	Est-il nécessaire de tenir une conférence téléphonique ?	Faut-il convoquer un Forum communautaire ?	Y a-t-il du soutien consensuel pour exercer un pouvoir communautaire ?
Rejeter un plan opérationnel / plan stratégique / budget proposé	2 SO/AC soutiennent le blocage	3 SO/AC soutiennent le blocage	4 d'entre eux soutiennent le rejet et tout au plus 1 d'entre eux l'objection
2. Approuver les modifications aux statuts fondamentaux et à l'acte constitutif	2 SO/AC soutiennent l'approbation	3 SO/AC soutiennent l'approbation	4 soutiennent l'approbation et pas plus d'une objection
3. Rejeter les modifications aux statuts réguliers	2 SO/AC soutiennent le blocage	2 SO/AC soutiennent le blocage	3 d'entre eux soutiennent le rejet et tout au plus 1 d'entre eux l'objection
4a. Destituer un administrateur du Conseil désigné par une organisation de soutien ou un comité consultatif	Majorité au sein de l'AC/SO qui l'a désigné	Majorité au sein de l'AC/SO qui l'a désigné	Inviter et examiner les commentaires de toutes les SO et les AC. majorité des 3/4 au sein de l'AC/SO qui l'a désigné pour destituer leur administrateur
4b. Destituer un administrateur du Conseil désigné par le Comité de nomination	Soutien de 2 SO/AC	Soutien de 2 SO/AC	3 soutiennent le processus et pas plus d'une objection
5. Révoquer le Conseil d'administration dans son ensemble	Soutien de 2 SO/AC	Soutien de 3 SO/AC	4 soutiennent la révocation et pas plus d'une objection
6. Entamer un processus de révision indépendante contraignant	Soutien de 2 SO/AC	Soutien de 2 SO/AC	3 soutiennent le processus et pas plus d'une objection Exiger la médiation avant le début de l'IRP
7. Rejeter les décisions du Conseil d'administration de l'ICANN relatives aux révisions des fonctions IANA, y compris le déclenchement de la séparation de l'IANA après-transition.	Soutien de 2 SO/AC	Soutien de 3 SO/AC	4 soutiennent la révocation et pas plus d'une objection

Établir une communauté habilitée pour renforcer les pouvoirs de la communauté

Des inquiétudes ont été soulevées du fait que le modèle « de membre unique » a accordé un nombre significatif de pouvoirs en vertu de la loi californienne, appelés « droits statutaires ». Les intervenants ont exprimé la crainte que ces droits, comme la capacité de dissoudre la société, pourraient ne pas être adéquatement limités et avoir des conséquences imprévisibles et inattendues.

Pour remédier à ces inquiétudes, le CCWG-Responsabilité recommande de mettre en place le modèle « d'électeur unique ». L'électeur unique a le pouvoir statutaire de nommer et de destituer les membres individuels ou l'ensemble du Conseil administration, ce qui est une exigence du CCWG-Responsabilité et du CWG-Supervision. Le CCWG-Responsabilité recommande que le droit d'inspection soit garanti à l'électeur unique. Le conseiller juridique a informé le groupe que l'adoption d'un modèle « d'électeur unique » pouvait effectivement être mis en œuvre tout en satisfaisant les exigences de la communauté et ayant un impact minimal sur la structure de l'ICANN.

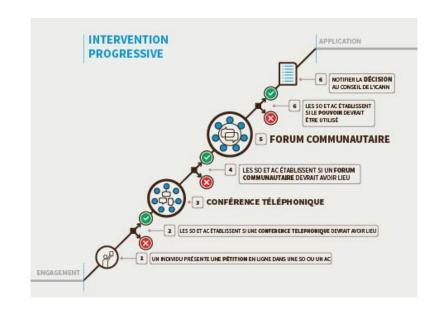




Destituer un administrateur désigné par une SO ou un AC

Étapes supplémentaires spécifiques pour destituer un administrateur désigné par une SO ou un AC

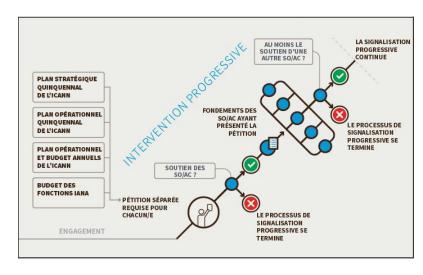
- ★Le président des SO / AC ayant fait la désignation tient une communication privée avec le directeur
- ★Le président du Forum communautaire lance un appel formel aux commentaires
- ★Les SO/AC publient les recommandations dans les 7 jours
- ★Les commentaires reçus sont envoyés aux SO/AC ayant fait la désignation et publiés dans les 7 jours
- ★La décision d'utiliser le pouvoir comme une communauté habilité (7 jours après la fin de la période de commentaires) correspond exclusivement à la SO ou l'AC ayant fait la désignation
- ★La SO ou l'AC ayant fait la désignation est responsable de nommer le remplaçant



Rejeter le budget ou les plans stratégiques / opérationnels de l'ICANN

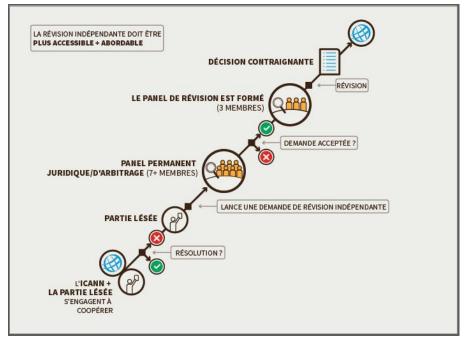
Étapes supplémentaires spécifiques pour rejeter le budget ou les plans stratégiques / opérationnels de l'ICANN

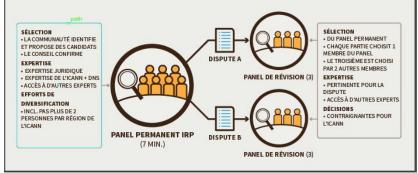
- ★Une pétition distincte est requise pour chaque budget ou plan étant remis en question.
- ★La SO ou l'AC ayant présenté une pétition doit fournir des fondements
- ★Si le budget annuel était rejeté, un budget intérimaire devrait être adopté (les détails sont en cours d'élaboration)
- ★Un budget ou plan stratégique / opérationnel ne pourrait être contesté que s'il y avait des problèmes substantiels soulevés lors de l'étape d'engagement n'ayant pas été traités avant l'approbation
- ★Le budget des fonctions IANA doit être considéré comme un budget séparé, c'est-à-dire deux processus distincts :
 - l'utilisation du pouvoir de rejeter le budget de l'ICANN n'aurait aucune incidence sur le budget de l'IANA, et le rejet du budget de l'IANA n'aurait aucun impact sur le budget de l'ICANN



Améliorer le processus de révision indépendante

L'objectif général du processus de révision indépendante est d'assurer que l'action ou l'inaction de l'ICANN ne dépasse pas la portée de sa mission technique limitée et que l'ICANN respecte ses statuts constitutifs.





★ Exclusion des délégations et révocations des ccTLD et des décisions sur les numéros

Dépendances du CWG-Supervision

Budget de l'ICANN : droits de la communauté concernant l'élaboration et l'examen du budget de l'ICANN

Conseil d'administration de l'ICANN : droits de la communauté quant à la capacité de nommer/destituer les administrateurs du Conseil de l'ICANN et de révoquer l'ensemble du Conseil

Statuts constitutifs de l'ICANN : intégration des points suivants dans les statuts constitutifs : révision des fonctions IANA, Comité permanent des clients et processus de séparation

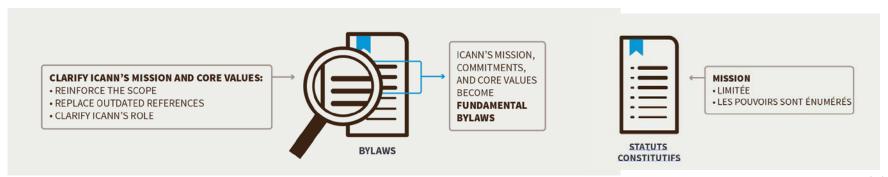
Statuts fondamentaux : tous les mécanismes qui précèdent sont à prévoir dans les statuts constitutifs de l'ICANN comme des statuts fondamentaux.

Panel de révision indépendant : il devrait être applicable aux fonctions IANA et accessible par les gestionnaires de domaines de premier niveau

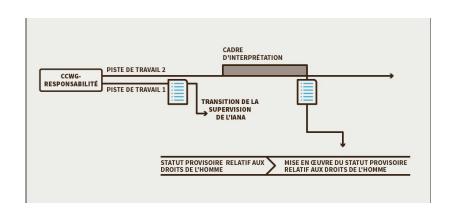
Changer des aspects de la mission, des engagements et des valeurs fondamentales de l'ICANN

Le CCWG-Responsabilité recommande de :

- ★clarifier que l'ICANN devra agir en stricte conformité avec sa Mission, et seulement dans une mesure raisonnablement appropriée pour y parvenir
- ★la mise à jour de la déclaration de Mission de l'ICANN énonce clairement la rôle de l'ICANN en matière de noms, numéros, serveurs racine et ports et paramètres de protocole
- ★préciser que la Mission de l'ICANN ne comprend pas la règlementation des services qui utilisent le système des noms de domaine ou la réglementation du contenu que ces services peuvent transmettre ou fournir.



Réaffirmer l'engagement de l'ICANN de respecter les droits de l'homme reconnus internationalement dans l'exercice de sa Mission



- ★ Le statut constitutif proposé pour son adoption ne sera pas entièrement exécuté jusqu'à ce que le cadre de l'interprétation soit développé
- ★ Le cadre d'interprétation sera développé dans la piste de travail 2
- ★ Texte préliminaire du statut constitutif (cidessous)

« En vertu de sa Mission et de ses opérations, l'ICANN respectera les droits de l'homme fondamentaux reconnus à l'échelle internationale. Cet engagement ne crée en aucun cas une obligation pour l'ICANN, ni pour aucune entité ayant une relation avec l'ICANN, de protéger ou de faire respecter les droits de l'homme au-delà de ce qui peut être exigé par la loi applicable. En particulier, cela ne crée point une obligation supplémentaire pour l'ICANN de répondre ou d'examiner toute plainte, demande ou requête visant à faire appliquer les droits de l'homme par l'ICANN ».

Améliorer la responsabilité des organisations de soutien et des comités consultatifs

Le CCWG-Responsabilité recommande de :

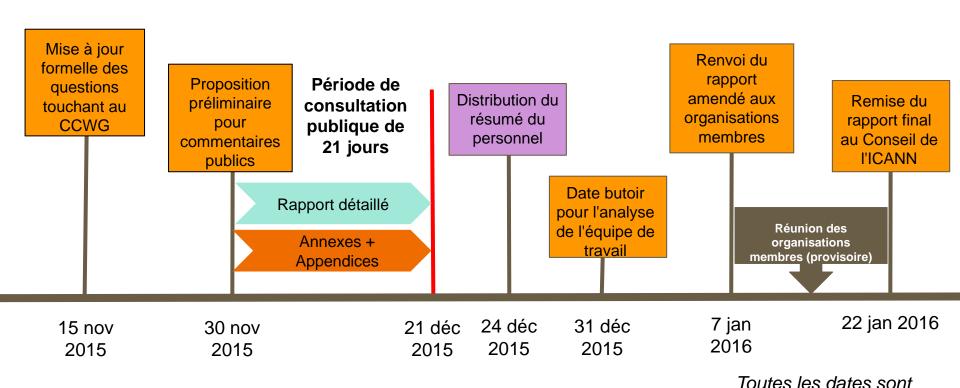
- ★inclure la révision des mécanismes de responsabilité des organisations de soutien et des comités consultatifs dans le cadre de la piste de travail 1
- ★les révisions seront incorporées aux révisions structurelles périodiques existantes
- ★les révisions structurelles visent à réviser la performance et le fonctionnement des SO/AC de l'ICANN

Obligations du Conseil en ce concernant l'avis du Comité consultatif gouvernemental (exercice de simulation de crises 18)

Amendements proposées au chapitre XI, article 2: j des statuts constitutifs de l'ICANN

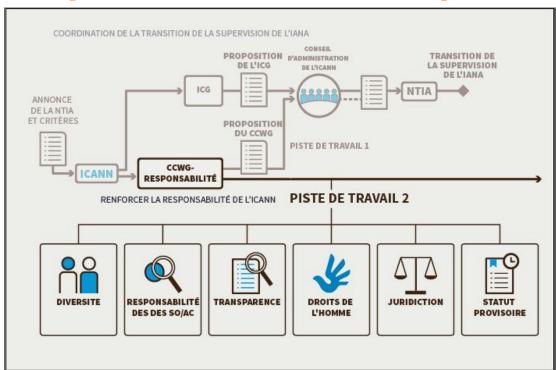
L'avis du comité consultatif gouvernemental sur des questions de politique publique doit être dûment pris en compte, aussi bien en ce qui concerne la formulation que l'adoption de politiques. Si le Conseil d'administration de l'ICANN décidait d'agir contrairement à l'avis du GAC, il doit en avertir ce dernier, en précisant les raisons pour lesquelles il n'a pas respecté cet avis. Aucun avis du Comité consultatif gouvernemental approuvé par consensus absolu du Comité consultatif gouvernemental, cela étant la pratique d'adopter des décisions par accord général en l'absence d'objections formelles, ne peut être rejeté que par un vote des deux tiers du Conseil d'administration de l'ICANN. Le Comité consultatif gouvernemental et le Conseil d'administration de l'ICANN essaieront donc de trouver une solution mutuellement acceptable pour les deux parties de bonne foi et de manière opportune et efficace.

Calendrier actuel du CCWG-Responsabilité



provisoires*

S'engager au travail ultérieur sur la responsabilité dans la piste de travail 2



Dans le cadre de la piste de travail 2, le CCWG-Responsabilité propose d'apporter d'autres améliorations à un certain nombre de mécanismes et de processus désignés et de peaufiner les détails opérationnels associés à certaines de ses recommandations pour la piste de travail 1.

La piste de travail 2 devrait être complétée vers la fin de l'an 2016.